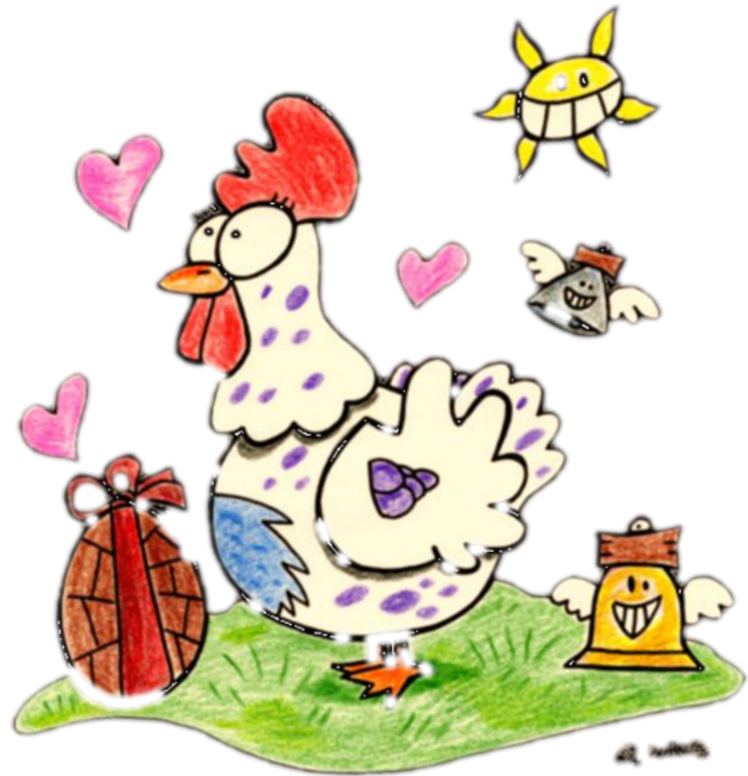


LA PETITE GAZETTE



AVRIL 2012

SOMMAIRE

C ommunauté de Communes du Pays Issigeacois	p.1
M unicipalités du Canton : Informations communes	p.2
✍ Urssaf	p.2
✍ Vote par procuration	p.2
M unicipalités du Canton : Informations diverses	p.3
✍ Issigeac	p.3/5
✍ Saint-Perdoux	p.5
✍ Bouniagues	p.6
✍ Monsaguel	p.6
✍ Saint-Léon d'Issigeac	p.6
✍ Plaisance	p.7
✍ Boisse	p.7
✍ Faurilles/Bardou/St Léon d'Issigeac	p.8
✍ Saint-Aubin-de-Lanquais	p.8
✍ Sainte-Radegonde	p.9
✍ Saint-Cernin-de-Labarde	p.9
✍ Conne-de-Labarde	p.9
I nformations du canton	p.10
✍ Service de Garde des pharmacies Avril/Mai	p.10
✍ Liste des Assistantes Maternelles agréées	p.10
✍ Paroisse St Martin des Vignes	p.11
✍ Dépôts des articles de la Gazette	p.11
✍ Service de Garde des Médecins	p.11
✍ Agrafage de La Petite Gazette	p.11
✍ Permanence de Daniel Garrigue	p.11
✍ Déchetterie d'Issigeac : Horaires d'ETE	p.12
✍ Répertoire	p.12
A ssociations et Manifestations du canton	p.13
✍ Montaut-Monmadalès	p.13
✍ Plaisance	p.13
✍ Saint-Cernin-de-Labarde	p.13
✍ Issigeac – Amicale Laïque	p.14
✍ Colombier	p.14
✍ Union Athlétique Issigeacoise – Lou Chabrol	p.15/16
✍ Sainte-Radegonde	p.17
✍ Bouniagues	p.18/19
✍ Issigeac – Aînés Ruraux	p.19
Q uoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.20



CDST



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS ISSIGEACOIS

-1-

Madame, Monsieur,

Bientôt un an qu'une réflexion est menée par différents groupes dans le cadre du contrat de développement social et territorialisé. Le **groupe associatif** serait heureux de vous faire part de l'avancée de son travail lors d'un forum des différentes associations du **Pays Issigeacois**. Il vous convie à cette **rencontre gratuite et ouverte à tous** pour partager un moment d'échange, convivial et musical le

SAMEDI 14 AVRIL sous chapiteau, place de l'église ISSIGEAC

17H30 : Accueil des visiteurs et des responsables associatifs

18H : Information débat sur le fonctionnement d'une association.

Intervention d'animateurs de la Mission départementale d'appui aux associations

19H: Apéritif offert

suivi d'un repas " Auberge Espagnole"

Apporter un plat, un dessert... à partager
sans oublier votre couvert complet

Animation assurée par l'association musicale de Faux.

Les responsables pourront faire la **promotion de leur association** :

- par affichage
- en communiquant le calendrier de leurs manifestations
- en validant les informations déjà en notre possession

Venez très nombreux à la rencontre des associations du Pays Issigeacois

Amicalement. Le groupe Rencontres Associations du CDST

SPANC

Le décret modifiant le code de l'urbanisme est entré en application le 1^{er} mars 2012 (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000025413495&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>).

Ces modifications concernent notamment le SPANC à savoir que depuis le 1^{er} mars 2012 l'avis du SPANC devient une pièce constitutive du dossier de demande de PC.

Aussi, lorsque vous déposerez une demande de permis de construire auprès de votre Mairie et dans le cas où le projet comprend une installation ou une réhabilitation de système d'assainissement non collectif, vous devrez fournir l'avis du SPANC au moment même du dépôt. Dans le cas contraire, votre dossier sera considéré comme incomplet.

MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS COMMUNES

URSSAF

ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS : NOUVELLE AIDE À L'EMBAUCHE

Une nouvelle aide versée par Pôle Emploi est créée pour l'embauche de jeunes de moins de 26 ans dans une entreprise ou association de moins de 10 salariés. Ces embauches doivent être réalisées entre le 18 janvier et le 17 juillet 2012 inclus. L'entreprise ou l'association de moins de 10 salariés doit relever du champ d'application de la réduction générale des cotisations patronales dite réduction « Fillon ». L'aide s'applique aux rémunérations versées au cours des 12 mois suivant le mois de l'embauche. Elle est dégressive jusqu'à 1,6 Smic. Avec le cumul de l'aide versée au Pôle Emploi et la réduction générale des cotisations patronales dite réduction « Fillon », toute embauche d'un jeune de moins de 26 ans rémunéré au Smic est totalement exonérée de cotisations et contributions patronales.

Plus d'informations sur le portail urssaf.fr ou sur le site <http://www.emploi.gouv.fr/zerocharges/>

VOTE PAR PROCURATION

Vous serez absent de votre commune ou immobilisé à votre domicile lors d'un, de plusieurs ou de tous les tours des prochaines élections présidentielle et législative ? Votez par procuration,

Pour ce faire allez retirer les pièces nécessaires soit à la gendarmerie, soit au commissariat de police soit auprès du greffier en chef du Tribunal d'instance. Vous désignerez l'électeur de votre commune que vous chargez de voter à votre place, Votre seule précaution : choisir l'électeur qui respectera loyalement vos intentions. Pour plus de précisions, vous avez le texte de la circulaire ministérielle sur le site www.interieur.gouv dont les règles substantielles ci-après sont reproduites :

Qui peut voter par procuration ?

3 grandes catégories de personnes sont concernées par le vote par procuration (art L.71 du Code électoral) :

a - Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations professionnelles, en raison d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme, il leur est impossible d'être présent dans leur commune d'inscription le jour du scrutin ou de participer à celui-ci en dépit de leur présence dans la commune.

b - Les électeurs attestant sur l'honneur qu'en raison d'obligations de formation, parce qu'ils sont en vacances ou parce qu'ils résident dans une commune différente de celle où ils sont inscrits sur une liste électorale, ils ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin.

c - Les personnes placées en détention provisoire et les détenus purgeant une peine n'entraînant pas une incapacité électorale.

Les démarches à accomplir :

Le mandant doit se présenter personnellement et être muni :

- d'une pièce d'identité ;

- d'une déclaration sur l'honneur précisant qu'il se trouve dans l'une des catégories énumérées ci-dessus. Cette déclaration est intégrée au formulaire (Cerfa n° 12668*01 disponible sur place).

Si vous ne pouvez accomplir vous-même votre devoir civique, ces dispositions d'une extrême simplicité vous permettent d'exprimer votre décision électorale.



ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL

Chers concitoyens,

Mardi 20 mars, vers 11 heures, les élèves du cours moyen, leurs enseignants et moi-même avons observé une minute de silence en hommage aux victimes du tueur de Toulouse et Montauban. L'un des remparts contre cette violence extrême reste justement l'école publique et laïque de la République, celle où tous les enfants et les jeunes, quelles que soient leurs origines sociales, leurs convictions religieuses ou philosophiques, apprennent à vivre et à travailler ensemble.

Voter est un acte de civisme, un acte pour faire valoir son point de vue parmi ceux proposés et pouvoir ainsi orienter la Politique plutôt que de la subir. En participant à une élection et en donnant notre point de vue, nous participons au bon fonctionnement de notre démocratie.

Le premier tour des élections présidentielles aura lieu le 22 avril. Pour pouvoir voter, il faut :

- Avoir la nationalité française,
- Avoir 18 ans le jour du premier tour de l'élection,
- Être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente,
- Ne pas être privé du droit de vote par la Justice.
- Se munir de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité le jour du vote.

Les températures en hausse, la chaleur des premiers rayons du soleil, les jours qui allongent, les bourgeons qui pointent, le chant des oiseaux, le marché d'Issigeac de plus en plus animé, autant de signes qui confirment que le printemps est bien arrivé. Seule ombre au tableau, l'absence de pluie. Les niveaux des nappes phréatiques et des réserves d'eau pour l'irrigation sont au plus bas. Le lac de Monmarvès est à 30 % de son niveau habituel à cette époque de l'année. Un déficit de pluie qui peut encore se rattraper mais qui inquiète à juste titre les agriculteurs, en particulier les éleveurs.

Au niveau municipal, nous avons voté le compte administratif 2011 qui montre une maîtrise des frais de fonctionnement, augmentant ainsi notre capacité d'autofinancement, ce qui va nous permettre de réaliser en 2012 quelques investissements nécessaires et urgents : travaux de voirie, études d'aménagement du tour de ville, espaces verts, chemin piétonnier reliant le tour de ville sud et la rue Sauveterre, travaux concernant l'espace scénique du château, réhabilitation de la station de pompage aux lagunes, extension du réseau d'assainissement collectif, sans oublier la suite des travaux de l'église et l'entretien des autres bâtiments publics.

Pour la troisième année consécutive, nous n'avons pas augmenté les taux des quatre taxes fiscales.

Je vous invite à prendre connaissance de notre situation financière ainsi que de nos projets et décisions en consultant régulièrement les comptes rendus des conseils municipaux qui sont communiqués à chaque foyer de la commune.

Nous avons voté en particulier une grande partie des aides aux associations qui œuvrent pour animer notre territoire. **Je vous invite à participer à la rencontre des associations du Pays issigeacois qui aura lieu le SAMEDI 14 AVRIL (détails page 1).**

Au mois prochain.
Jean-Claude CASTAGNER

Dernière Minute : Venez nombreux le dimanche 29 avril 2012 participer au 32e Rallye Touristique qui vous permettra encore une fois de découvrir des beautés cachées de notre Périgord, dans la convivialité et la bonne humeur. Inscriptions et départ à la mairie de Bardou à 8h.

Repas du soir à la salle commune de Faurilles (pensez à apporter vos couverts).

Pour plus d'informations, contacter Loïc Vergniaud : tél. 05 53 58 09 01 ou 06 75 79 45 91

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE

Depuis 6 ans la bibliothèque d'Issigeac vous accueille dans l'annexe du château des Evêques. Nous essayons d'améliorer sans cesse nos rayonnages de livres. Pour cela nous travaillons en étroite collaboration avec la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) qui se trouve à PERIGUEUX. Cette année encore nous avons acheté de nombreux ouvrages récents afin de vous satisfaire.

Le 21 MARS, nous avons procédé à un échange substantiel de documents :

700 ouvrages : adultes et enfants : romans, documentaires, bandes dessinées, livres pour les tout-petits qui n'attendent qu'à être feuilletés, 150 CD de musique en tout genre

LES COTISATIONS : renouvelables à partir du 1er Janvier et valable jusqu'au 31 décembre

Adultes : 7,00 euros

Demandeur d'emploi : gratuit

RSA : gratuit

Enfants : gratuit jusqu'à 18 ans

La Bibliothèque Participe à de nombreuses manifestations :

I-Le vote du prix Livre Pourpre :

Les libraires de BERGERAC ont choisi quelques auteurs (1er ouvrage) et ont organisé avec des lecteurs bénévoles le vote du Prix du Livre Pourpre.

Les 6 ouvrages ci-dessous présents à la sélection :

Le silence ne sera qu'un souvenir ; Laurence Vilaine

Juste avant ; Fanny Saintenoy

Eux sur la photo ; Hélène Gestern

Reine de nuit ; Stéphane Corvisier

Lena ; Virgine Deloffre

Les auto-tamponneuses ; Stéphane Hoffmann

Le résultat a été en faveur de :

1) "Eux sur la photo" ; Hélène Gestern

2) "Lena" ; Virgine Deloffre

N'hésitez pas : Ces livres vous attendent à la bibliothèque

II-LES ENFANTS DES ECOLES ET LES LECTURES ANIMEES :

De nombreuses manifestations ont été réalisées avec les écoles d'Issigeac et de Faux et récemment :

Expositions " Comment sont faits les livres"

« Albums d'aujourd'hui albums de toujours »

« Le loup »

Les classes se rendent régulièrement à la Bibliothèque tout au long de l'année scolaire

III - FETE DE LA SOUPE :

Du 1er AVRIL au 17 Avril 2012 de nombreux livres sur les SOUPES ET CUISINE "adultes et enfants" sont exposés à l'Office du Tourisme d'Issigeac. La Bibliothèque se tient à votre disposition afin de les prêter gracieusement.

IV-NOUVEAU PROJET CULTUREL :

Nous souhaitons depuis un certain temps réaliser un comité de lecture afin de partager nos goûts littéraires. Ceci sans aucune prétention : Pas de limite d'âge, pas de conditions spéciales.

Votre bonne volonté et votre envie d'échanger vos impressions seront les bienvenues afin de créer et de mettre au point cet espace, veuillez nous appeler :

aux : 06.88.40.74.89 ou 05.53.58.70.32

Une première réunion d'information "Comité de Lecture" se tiendra le Mardi 17 Avril 2012 à 15H00
à la salle du Conseil Municipal d'Issigeac

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE : Jean VIGNÉ est né le 08 mars 2012 à Bergerac. Félicitations à ses heureux parents Aurore et Vivien domiciliés au Bout des Près à Issigeac.

DÉCÈS : *Edith ARMANDIE veuve CHATEAU est décédée le 14 mars 2012 à Bergerac à l'âge de 89 ans. Elle était domiciliée aux Justices.

*Henri PETITDIDIER est décédé le 15 mars 2012 à Bergerac à l'âge de 89 ans. Il était domicilié Route d'Eymet. Toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.

LE RELÈVE EST ASSURÉE....

Jean-Claude BERLUGUE, 3^{ème} génération d'artisan en maçonnerie générale du bâtiment (neuf et rénovation), a le plaisir de vous informer que l'activité est poursuivie depuis le 1^{er} mars 2012 dans le même état d'esprit et de savoir-faire par son fils Jérôme, bien connu de la clientèle et des collègues artisans pour avoir toujours travaillé dans l'entreprise familiale. Il est à votre écoute pour tous travaux, devis et conseils au 05.53.58.19.55 (SARL Berlugue Fils - Rte de Castillonnès à Issigeac)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES

- ☞ **Mardi** : de 14h à 18h.
- ☞ **Mercredi** : de 10h à 12h et de 14h à 18h
- ☞ **Jeudi** : de 14h00 à 18h00
- ☞ **Vendredi** : de 13h30 à 17h30

TARIFS

- ☞ adultes-----7.00 euros
- ☞ vacanciers-----4.00 euros
- ☞ enfants-----Gratuit
- ☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

LOCATIONS

Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :

- ☞ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
- ☞ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.
- ☞ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.
- ☞ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.
- ☞ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h
- ☞ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. S'adresser à la Mairie pour toutes demandes.

URBANISME

- DP 12 S0006 : DROUET D : Clôture
- DP 12 S0007 : CLEUET F : Remplacement menuiserie garage
- DP 12 S0008 : ARTICO S : Clôture
- DP 12 S0009 : ROUGET JL : Division foncière
- DP 12 S0010 : CAPELA G : Remplacement menuiseries
- PC 12 S0002 : GAUTHIER SCI : Extension bâtiment

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments (façades, toitures, menuiseries, peintures...)

SAINT-PERDOUX

OM – TRI SELECTIF

Dans la perspective de réduire considérablement le poids des ordures ménagères (sacs noirs) mis en décharge avec un coût grandissant à l'enfouissement, St Perdox organise une réunion d'information sur le TRI (sacs jaunes) car depuis le 1^{er} mars 2012 tous les habitants du Département peuvent trier de nouveaux emballages plastiques pour les recycler. Des ambassadeurs du TRI organisent une réunion d'information à St Perdox en partenariat avec le SMBGD (Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets). Les habitants de St Perdox, mais aussi toutes les personnes intéressées par le TRI sont invitées le : MERCREDI 18 AVRIL 2012 à 20h00 à la Salle des Fêtes.

En conclusion : C'est par ces gestes citoyens d'éco-responsabilité que nous préserverons les déchets par un TRI TRÉS SELECTIF.

BOUNIAGUES

RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : Jo le taxi tel : 06 07 02 99 75 ou 05 53 57 48 99 -- Transports de malades assis, conventionné toutes caisses.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes : Mlle Candelier ; M. Thibaut tel : 05 53 22 89 05

Ostéopathes : Mlle Garcin ; M. Poirier ; tel : 05 53 22 89 05

Infirmiers : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Mlle Chinouilh tel : 05 53 23 35 72

Sage femme : Mme Perpère tel : 05 53 63 90 50 ou 06 22 73 49 47

Centre de luxoponcture : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72

INAUGURATION

Installés depuis quelques mois dans la zone artisanale de Bouniagues, M et Mme ROUSSEAU sont heureux d'inviter les Bouniaguais à l'inauguration de leur garage, le **20 avril 2012 à partir de 19 heures**. L'évènement aura lieu autour d'un verre de l'amitié. A très bientôt !

MONSAGUEL

TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	1 journée	2 jours
Habitants de la commune	95€	140€
Habitants hors commune	185€	220€
Grandes Fêtes (Noël, Jour de l'An)	198€	305€

Réunion de bureau diverses : 58€

Modalités :

*Acompte de 50€ à la réservation

*Caution de 100€ (dégâts matériels)

*Caution de 76€ pour le nettoyage (si effectué par la Mairie) à la remise des clés.

*Location gratuite pour l'Amicale Laïque et les associations de Monsaguel.

SAIN-LÉON-D'ISSIGEAC

AVIS

Fin 2011, il a été installé avec l'aide des services de l'Etat, des cinémomètres et des radars Dopplers afin d'étudier le comportement des automobilistes dans la traversée du bourg.

Les résultats de ces deux opérations sont à votre disposition à la mairie aux heures d'ouverture.

MEMENTO

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi de 09h - 12h, 14h - 18h,

Vendredi de 09h à 12h.

Tél : 05.53.58.79.55 Mél : plaisance.mairie@wanadoo.fr

Site : www.plaisance24.com

ÉTAT-CIVIL

DECES : Madame VIGOUROUX Léontine est décédée le 17 Mars 2012, elle était domiciliée au lieu-dit « Les Bragnats ». Toutes nos condoléances à sa famille.

VOTE DES QUATRE TAXES LOCALES (Séance du Conseil Municipal du 12 mars 2012)

Taxe d'habitation : 11.21 %

Taxe Foncière (Bâti) : 8.58 %

Taxe Foncière (non bâti) : 25.22 %

CFE : 17.85 %

FERRAILLE

Un ramassage de ferraille est prévu le **MARDI 17 AVRIL 2012**.

Enlèvement et recyclage de fers et métaux à domicile : Electroménager, grillage, vieux outils agricoles, batterie ...

Pour les épaves de véhicules, contacter au préalable le récupérateur de métaux.

SCRAP METAL RECYCLING

Unwanted metal collected from your home (English spoken) : Household electrical appliances, farm tools, piping ...For the old cars, contact us before : **TUESDAY, THE 17TH OF APRIL 2012**.

Inscription directement chez / Registration directly to : JANSSEN Thierry -

Tel: 06.82.34.41.24 janssen-recyclage-metaux@lauzanac.com

BOISSE

MAIRIE DE BOISSE

Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 - Mail : commune.de.boisse@orange.fr

ÉTAT-CIVIL: DÉCÈS

*Mr GRACE Laurie est décédé le 15 février 2012 à son domicile, au lieu-dit Simon. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

*Mme QUEILLE Yvette est décédée le 22 février 2012 à Castillonnés. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

*Mme ROSSI Guerina Maria veuve RIVES est décédée le 6 mars 2012 à Monsaguel. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

NOUVEAUX HABITANTS

Notre commune compte de nouvelles familles qui se sont établies sur notre commune ces derniers mois, nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne installation pour ceux qui sont encore dans les travaux et les cartons.

REPAS COMMUNAL

Nous vous invitons tous au traditionnel repas communal qui a lieu le 15 août. C'est un moment important pour faire connaissance et tisser des liens. Le repas communal fera l'objet d'un rappel dans la gazette de juillet. Mais d'ores et déjà vous pouvez le noter dans vos agendas.

TRI SELECTIF

Le **SMBGD** (Syndicat Mixte du Bergeracois pour la Gestion des Déchets) organise une réunion d'information sur l'extension des consignes de tri, **le mercredi 9 mai 2012 à 20h00 à la salle des fêtes de Boisse**. Vous pouvez récupérer vos sacs jaunes à la Mairie.

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE TRI SELECTIF

Depuis le 1^{er} mars 2012, les Périgordins peuvent trier de nouveaux emballages plastiques dans les sacs jaunes. Une réunion d'information en partenariat avec le SMBGD (Syndicat Mixte Bergeracois pour la Gestion des Déchets) sera proposée aux habitants des communes de Faurilles, Bardou et St Léon d'Issigeac.

le LUNDI 16 AVRIL 2012 à 20h00 à la Salle du Conseil Municipal de SAINT-LÉON-D'ISSIGEAC

SAINT AUBIN DE LANQUAIS**COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE**

* **Secrétariat de mairie** : La Mairie est ouverte au public les lundis de 9h00 à 13h00 et les jeudis de 13h30 à 17h30. Tél / Fax : 05 53 24 33 70 - e-mail : mairie.saintaubinlanquais@wanadoofr

* **Horaires d'ouverture de l'agence postale** : Vous y trouverez aussi le point lecture, le dépôt de pain, les journaux Sud-Ouest et Démocrate. L'agence postale est ouverte : Du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et le samedi de 10h30 à 12h30. Tél : 05 53 22 84 98.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

TRI SELECTIF

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale, mais aussi vous débarrasser de vos vieilles piles usagées en venant les déposer à l'agence postale communale. Un récipient a été installé à cet effet. Il est accessible aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LE TRI SELECTIF

A compter du 1^{er} mars 2012, nous pouvons déposer dans nos sacs jaunes les emballages plastiques. Le SMBGD organise une réunion d'information sur le tri de ces nouveaux emballages le jeudi 5 avril 2012 à 20 h 00 à la salle des fêtes de Saint Aubin de Lanquais.

RÈGLES D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La commune de Saint-Aubin de Lanquais adhère au Syndicat à Vocation Scolaire (SVS) du canton d'Issigeac.

Ce syndicat regroupe 10 communes et gère les écoles maternelles et élémentaires des communes de Faux et d'Issigeac.

Par délibération du 18 septembre 2008, le SVS a adopté, dans ses statuts, les règles de scolarisation suivantes :

le site d'Issigeac accepte et reçoit les nouvelles inscriptions pour les enfants en provenance des communes Bardou, Boisse, Issigeac, Monmarvès, Monsaguel, Montaut et Plaisance ;

le site de Faux accepte et reçoit les nouvelles inscriptions en cycles 1 et 2 (maternelle, CP, CE1) pour les enfants en provenance des communes de Faux, Saint-Aubin de Lanquais et Monmadalès ;

si aucun préjudice n'est porté à l'organisation pédagogique et aux effectifs nécessaires pour maintenir le pôle éducatif de Faux, les élèves de cycles 3 (CE2, CM1, CM2) des communes de Saint-Aubin de Lanquais et Monmadalès peuvent être scolarisés à Issigeac ;

si aucun préjudice n'est porté à l'organisation pédagogique et aux effectifs nécessaires pour maintenir le pôle éducatif de Faux, les élèves de CM1 et CM2 en provenance de la commune de Faux peuvent être scolarisés à Issigeac.

De plus, les maires des communes adhérentes ont délégué leur pouvoir d'inscription scolaire des enfants de leur village au président du SVS, que ce soit dans une école gérée par le syndicat ou dans une autre école. Par conséquent, et pour toutes inscriptions, les parents d'élèves de Saint-Aubin de Lanquais doivent s'adresser au secrétariat du SVS, munis du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

L'école représente une de nos principales dépenses inscrites au budget communal. De ce fait et afin de maîtriser le coût de scolarisation, la mairie de Saint-Aubin de Lanquais ne cautionnera pas les inscriptions des enfants domiciliés sur la commune dans des écoles autres que les écoles de Faux et d'Issigeac.

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE TRI SELECTIF

Depuis le 1^{er} mars 2012, les Périgordins peuvent trier de nouveaux emballages plastiques dans les sacs jaunes. Une réunion d'information en partenariat avec le SMBGD (Syndicat Mixte Bergeracois pour la Gestion des Déchets) sera proposée aux habitants de Sainte-Radegonde

le MERCREDI 11 AVRIL 2012 à 20h00 à la Salle des Fêtes de SAINTE RADEGONDE

SAINT-CERNIN-DE LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

N° UTILES

Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

HORAIRES du Secrétariat

MARDI après midi : 13 h 30 à 16 h 30 (fermé au public)

JEUDI matin : 9 h 00 à 12 h 30

VENDREDI matin : 9 h 00 à 12 h 30 après midi : 16 h 30 à 18 h 30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

-----✂-----✂-----✂-----

HORAIRES à L'AGENCE POSTALE

L'Agence postale communale sera désormais ouverte le :

Lundi : 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Tél : 05.53.27.38.13.

Un point lecture est également à votre disposition.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

Il a été procédé au renouvellement des livres, des nouveautés sont à votre disposition. Vous y trouverez des romans du terroir, historiques, policiers, fictions, aventures. Pour les enfants : des romans, des documentaires, bandes dessinées, ... N'hésitez pas à venir consulter et emprunter des ouvrages de cette nouvelle collection.

Nous vous rappelons que le prêt est gratuit pour tous.

Les artistes peintres de St Cernin de Labarde et des communes des environs exposent à la bibliothèque. Venez découvrir leurs tableaux.

-----✂-----✂-----✂-----

CONNE-DE-LABARDE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous tenons à remercier Isabelle JEANTY pour son travail en tant qu'agent recenseur. Merci également aux habitants de la commune qui lui ont réservé un bon accueil.

MAIRIE

Rappel des horaires d'ouverture :

Le LUNDI de 16h à 19h et Le JEUDI de 13h30 à 16h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La commune de Conne de Labarde fait partie de la Communauté de Communes du Pays Issigeacois. La réforme territoriale de décembre 2010 nous demande de nous regrouper avec la Communauté Vallées des Coteaux d'Eymet. L'accord administratif sera effectif en juin 2013 et le bloc territorial naîtra en janvier 2014.

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) AVRIL/MAI 2012

La pharmacie de garde assurera la permanence du VENDREDI 12h00 au VENDREDI 09h00. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

AVRIL:	☞ Du 30 mars au 05 avril	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☞ Du 06 au 12 avril (Pâques inclus)	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 13 au 19 avril	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☞ Du 20 au 26 avril	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 27 avril au 03 mai (1 ^{er} mai inclus)	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
MAI:	☞ Du 04 au 10 mai (08 mai inclus)	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
	☞ Du 11 au 17 mai (17 mai inclus)	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☞ Du 18 au 24 mai	☞ CASTANG/Castillonès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 25 au 31 mai (28 mai inclus)	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Liste des assistantes et assistants maternels agréés sur le canton d'Issigeac au 1^{er} mars 2012

- *BOUNIAGUES : *Mme BOISSAVIE Karine « Les Grandes Vignes » (05.53.63.90.31 / 06.27.72.15.98)
*Mme CAMPOS Rose-Marie « Les Courrèges » (05.53.61.68.58 / 06.61.49.22.01)
- *COLOMBIER : *Mme D'AMBROSO Valérie « Labadie » (05.53.58.72.04)
- *FAUX : *Mme IUNG Catherine « Le Plantier » (05.53.57.82.87 / 06.82.08.44.93)
*Mme MAHIEU Brigitte « rue Neuve » (05.53.24.88.91 / 06.24.40.10.55)
*Mme VIDOTTO Simone « La Cabanne » (05.53.24.31.31)
- *ISSIGEAC : *Mme CLEUET Virginie « La Loge du Prévôt » (05.53.58.14.79 / 06.03.25.08.11)
*Mme DUBOIS Liliane « La Croix de l'Orme » (05.53.24.56.87)
*Mme HOUDEBERT Nicole « Rue du Dr Perrin » (05.53.63.47.01)
*Mme CLARET Cristelle « 2 La Loge du Prévôt » (05.47.77.92.88 / 06.14.74.58.84)
- *MONMADALES : *Mme MIARA Géraldine « Les Montets » (05.53.57.32.21 / 06.20.96.43.93)
- *MONSAGUEL : *Mme BIGOT Angélique « Maison Neuve » (09.81.93.63.38)
*Mme DANIEL Sandra « Ecole » (05.53.58.89.73 / 06.73.53.24.01)
- *PLAISANCE : *Mme GRAZIOTIN Danièle « Les Merles » (05.53.58.24.12 / 06.71.07.43.68)
*Mme LONCHAY Estelle - Eyrenville (05.53.58.76.90 / 06.42.58.93.55)
*Mme MONCHANY Josiane « Foussal » (05.53.23.81.68)
*Mme MORRIS Luisa « Maison Neuve » (05.53.58.71.90)
*Mme BRUGIERE Valérie « Gastebourse » (05.53.24.15.29 / 06.70.42.05.95)
- *SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS : *Mme OLIT Marie-Célestine « Le Maragnac » (05.53.73.33.04)
*Mme DONSIMONI Marina « Phénix » (05.53.73.30.39)
- *SAINT-CERNIN-DE-LABARDE : *Mme IZAC Carine « Mangraine » (05.53.57.52.19 / 06.86.89.67.61)
*Mme GOUYOU-LAFARGUE Marie-Thérèse "Pémontier" (05.53.24.35.16 / 06.84.92.14.67)
- *SAINT LEON D'ISSIGEAC : *Mme CHALON Jacqueline « Rte de Naussanes » Tél : 05.53.73.14.91

AVRIL 2012 - Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

<u>Dimanche 1^{er} avril - RAMEAUX</u> - 09h30 - Sigoulès	<u>Dimanche 08 avril</u> - 09h30 - Sigoulès
- 09h30 - Bouniagues	<u>PAQUES</u>
- 11h00 - Issigeac	- 11h00 - Issigeac
- 11h15 - Eymet	- 11h15 - Eymet
<u>Jeudi 05 avril</u> - 18h30 - Ste Radegonde	<u>Samedi 14 avril</u> - 18h00 - Thénac
<u>JEUDI SAINT</u>	<u>Dimanche 15 avril</u> - 09h30 - Issigeac
- 20h00 - Eymet	- 11h15 - Eymet
<u>Vendredi 06 avril</u> - 15h00 - Eymet	<u>Samedi 21 avril</u> - 18h00 - Sigoulès
<u>VENDREDI SAINT- CHEMIN DE CROIX</u>	
- 17h00 - St Aubin de Lanquais	<u>Dimanche 22 avril</u> - 09h30 - Faurilles
- 17h00 - Pomport	- 11h15 - Eymet
<u>Samedi 07 avril</u> - 21h00 - Faux	<u>Samedi 28 avril</u> - 18h00 - Mescoules
<u>VEILLEE PASCALE</u>	
- 21h00 - Eymet	<u>Dimanche 29 avril</u> - 09h30 - St Léon d'Issigeac
	- 11h15 - Eymet

DÉPÔT DES ARTICLES LA PETITE GAZETTE :

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **MAI 2012** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 24 AVRIL 2012** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de JUIN 2012.

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins d'Eymet / Sigoulès.
En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.
Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette :
Mercredi 02 mai 2012
à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

PERMANENCE DE DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification) -
E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr
Tel : 05.53.27.65.35 - Fax : 05.53.58.22.31

LUNDI	14 MAI
11H00	ISSIGEAC

ÉTÉ : 1 ^{er} avril - 30 septembre	
Lundi et Mardi	9h-12h- / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h

REPERTOIRE

☎ **BIBLIOTHEQUE**-Issigeac ☎ 05.53.58.70.32

☎ **CANTINE** école : ☎ 05.53.73.30.07

☎ **CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC**
: ☎ 05.53.58.73.83

☎ **CENTRE MEDICO DENTAIRE** :
☎ 05.53.58.71.33

☎ **Commission Cantonale Agricole**
(Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)

☎ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS**
ISSIGEACOIS ☎ 05.53.57.24.54

☎ **DECHETTERIE** : ☎ 05.53.73.34.46

☎ **ÉCOLE** Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71

☎ **GENDARMERIE** : ☎ 05.53.73.52.80

☎ **INFIRMIÈRES et INFIRMIERS** :
☎ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries
à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58

☎ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise
CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57

☎ M. ADELÀÏDE- à BOUNIAGUES
☎ 05.53.23.35.72 ou ☎ 06.76.82.89.76

☎ Mlle Chinouilh - à BOUNIAGUES
☎ 05.53.23.35.72

☎ **KINESITHERAPEUTES** :
☎ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
☎ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac)
☎ 05.53.24.12.37

☎ Madame WEBER Brigitte (Bardou)
☎ 05.53.73.19.74

☎ Mlle CANDELIER : M. THIBAUT
☎ 05.53.22.89.05

☎ **LA POSTE** : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29

☎ **MAIRIE d'Issigeac** : ☎ 05.53.58.70.32
☎ Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de
13h30 à 17h30. Le Mercredi de 13h30 à 19h00.

☎ **MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE** :
☎ 05.53.74.64.00

☎ **OFFICE DU TOURISME** :
☎ 05.53.58.79.62

☎ **OSTEOPATHES** :
☎ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues)

☎ 05 53 22 89 05

☎ **PEDICURE-PODOLOGUE** :
☎ Madame GLORIEUX. Sabine
☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

☎ **POMPIERS** : ☎ 18

☎ **PRESBYTERE D'EYMET** : ☎ 05.53.23.82.10

☎ **PSYCHANALISTE PSYCHOTHERAPEUTE** :
Mme ROUSSELY-GASSEAU ☎ 06.62.92.88.96

☎ **S.A.U.R** à Colombier : ☎ 05.53.58.28.08

☎ **S.I.A.S** : AIDES MENAGERES - REPAS A
DOMICILE - SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI
AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎
05.53.58.70.90

☎ **SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE**
D'ISSIGEAC (SVS) et GARDERIE :
☎ 05.53.24.98.46.

☎ **SAGE FEMME** à Bouniagues : Fabienne
PERPERE
☎ 06.22.73.49.47 ou ☎ 05.53.63.90.50

☎ **VETERINAIRE** :
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☎ **CARS BLEUS** (Tél : 05.53.23.81.92)

☎ **TAXI** Raymond Issigeac-Faux: ☎
05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39 (transports de
malades assis conventionné toutes caisses)

☎ Joe le Taxi Bouniagues : ☎ 06.07.02.99.75 ou
05.53.57.48.99 (transports de malades assis
conventionné toutes caisses)

PERMANENCES DIVERSES

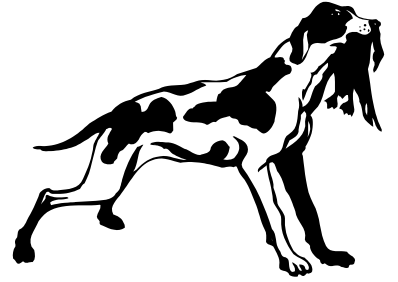
☎ **ASSISTANTE SOCIALE** :
☎ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin
sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre
contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

☎ **CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC**
☎ 05.53.57.19.63

☎ **M.S.A** : Le mercredi sur rendez-vous au :
05.53.02.67.00

MONTAUT/MONMADALÈS**REPAS DE CHASSE**

DIMANCHE 15 AVRIL 2012
 A 12 HEURES A MONMADALES
 Menu traditionnel de chasse : 20€
 Compris : apéritif, dessert,
 vin et café



RESERVATIONS: 05.53.58.72.45
 N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOS COUVERTS

PLAISANCE**ASSOCIATION « LES TRI TOUT »****TROC DE PLANTES**

Dans le cadre de sa section « Déchets compostés, Jardins Magnifiés », l'association « Les Tri Tout » organise un **Troc de plantes le Dimanche 22 avril 2012, de 10h00 à 13h00** sur la place de la mairie de St Capraise d'Eymet. Venez échanger des plantes de votre jardin, plantes vertes, boutures, plants de légumes, arbustes, graines... Juste arrachées ou en pot. Très courante, simple ou rare chaque plante peut faire le bonheur de quelqu'un. Le principe : chaque personne qui aura porté des plantes pourra en échanger. Pas de vente.

ATELIER COMPOSTAGE

Un moyen efficace et enrichissant pour son jardin de faire « maigrir » sa poubelle noire. Les déchets bio dégradables représentent 30 % de son volume. Vous souhaitez pratiquer le compostage de vos déchets fermentescibles, vous avez des questions... un petit atelier de démonstration vous attend.

SAINT-CERNIN-DE-LABARDE***VENDREDI 06 AVRIL 2012*****A 20h30**

Le Comité des Fêtes, à la Salle des Fêtes du village, organise un :

**CONCOURS DE BELOTE**

Nombreux lots tels que
 Canards, rôtis, gâteaux, vins, etc. ...

**Tout le monde
 sera récompensé.**

Buvette avec saucisses grillées, soupe au fromage

AMICALE LAÏQUE

VIDE ARMOIRE DE PRINTEMPS (Bourse aux vêtements)

dimanche 1^{er} AVRIL 2012

de 9h00 à 18 h 00

sous chapiteau et en extérieur sur la place du Château

Le Conseil d'Administration de l'Amicale Laïque qui s'est réuni le 14 janvier dernier a décidé de maintenir le vide armoire printemps-été. Vous y trouverez des vêtements et chaussures pour hommes, femmes, enfants, bébés, des accessoires vestimentaires ainsi que du linge de maison.

Les personnes qui souhaiteraient :

- assurer leur propre étalage (2.00 le m/l en extérieur - 3.00 le m/l sous le chapiteau)
- donner des articles (vêtements, chaussures, accessoires vestimentaires, linge de maison)

peuvent se faire connaître auprès de :

- Mme LETOURNEUR Chantal : 06.83.98.52.24 - letourneurchantal@yahoo.fr
- Mme UTEAU Nadège : 05.53.24.59.34

Les parents d'élèves de l'école d'ISSIGEAC qui auraient un peu de disponibilité pour venir nous aider dans l'organisation de cette journée seront également les bienvenus et sont invités à se manifester auprès de Christine CHAPOTARD (05 53 61 92 35)

Nous vous remercions de votre participation.

C. LETOURNEUR, présidente

COLOMBIER

LA SAISON DE COLOMBIER

***Le 15 avril - Concert donné dans l'église de Colombier à 15 heures 30**

Dans l'église de Colombier, à 15h30 sera donné un concert par la chorale de TOUT EN VOIX, accompagné d'une autre chorale Amie au profit de l'association RETINA (Maladie des Yeux) le 15 AVRIL, nous vous y attendons nombreux.

***Le 08 Mai - La Brocante**

Nous sommes tous déjà impliqués dans l'organisation de notre Brocante du 08 Mai et nous avons dû nous y plonger activement, car notre numéro de téléphone a changé et nous avons donc dû reprendre toutes les affiches et tout ce qui sert à faire connaître cet évènement. Donc, le numéro indiqué sur les inscriptions n'est pas le bon. LE NUMERO ACTUEL A APPELER est 07-60-11-98-66

***Le 19 Mai -Petit Théâtre de Colombier avec la pièce POIVRE DE CAYENNE**

Le PETIT THEATRE DE COLOMBIER, donnera sa première représentation, le 19 Mai. Nous vous en parlerons avec plus de détails dans notre prochaine Gazette.

***Le 02 Juin -Randonnée Vigneronne**

La randonnée vigneronne aura lieu en matinée le 02 Juin avec un petit programme que nous vous dévoilerons dans une prochaine Gazette encore !!!!

***Le 03 Aout - Marché gourmand**

***Le 1er Septembre Concours de Pêche**

Concours de soupe, vente de soupes, grand repas, viticulteurs,

LOU CHABROL

8^{ème} fête de la soupe et du vin

ISSIGEAC
07 et 08 avril 2012

expositions, concours de pêche enfants, animations...



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

samedi
soirée
bodéga...

**Organisé
par l'U.A.I.**

Renseignements et réservations Office du tourisme : 05 53 58 73 62
Illustration réalisée par Alex : 06 08 78 62 46 -

Conseil Général
de la
Dordogne

**LOU CHABROL
ISSIGEAC
Dimanche 8 Avril 2012**



Après sept ans de fête de la soupe les organisateurs ont pensé qu'il fallait faire évoluer le concours de soupes. Depuis qu'il était délocalisé hors de l'enceinte du marché, le concours peinait à jouer son rôle d'animation dans la fête du Chabrol. Suivant les émissions très médiatisées sur la cuisine, l'U.A.I propose donc pour la première fois un Master-Chef de la Soupe, avec huit candidats. Il se déroulera en direct sur la marché d'Issigeac, une seule obligation, acheter ses produits sur place et démontrer son savoir-faire en public. Autre innovation, trois prix seront attribués : celui du Chabrol par un jury de professionnels, celui de la meilleure soupe par le public présent qui pourra les déguster à partir de midi et enfin un prix d'animation et de décoration des stands.

En cas de besoin pré sélection le samedi après-midi au siège.

LE MAÎTRE DE LA SOUPE

Un concours de soupe est organisé dans le cadre de la soupe et du vin Lou Chabrol.

Huit candidats s'affronteront pour réaliser en public soit une soupe, un potage, un consommé soit un velouté à partir de produits achetés le matin même sur le marché.

Chacun devra en faire environ 10 litres pour pouvoir la proposer au jury et au public. Il devra apporter son matériel de cuisine. Il pourra se faire aider par une personne et apporter épices, herbes et condiments de son choix.

Chacun disposera d'un stand comportant :

Une table, une bouteille de gaz et un trépied, un point d'eau

Vote du public : l'U.A.I mettra gratuitement à l'usage du public des coupelles de dégustation, elles donneront en même temps le droit de vote.

Déroulement de l'épreuve

- 8H30 : début des achats sur le marché
- 9H : présentation des ingrédients achetés
- 9h15 : début des préparations individuelles
- 11h30 : dégustation du jury
- 12h /12h30 : dégustation et vote du public
- 14h30/15h : promulgation des résultats



Tous les candidats seront récompensés d'un prix d'une valeur de 30€ minimum.

Prix de la meilleure animation et décoration du stand d'une valeur de 50 €

Prix de la meilleure soupe à « Chabrol » décernée par le jury d'une valeur de 150€

Prix de la meilleure soupe décerné par le public d'une valeur de 150€

Informations et inscriptions : Philippe Sassier 05 53 58 72 17

**DIMANCHE 29 AVRIL
2012**

**REPAS COUSCOUS
A STE RADEGONDE**

12 H

SALLE DES FÊTES DE ROQUEPINE



MENU

**APÉRITIF PLANTEUR
ET SES AMUSES BOUCHE**

**COUSCOUS AUX 3 VIANDES
ET SES LÉGUMES
SALADE
FROMAGES
DESSERT GLACÉ**

VIN ET CAFÉ COMPRIS

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOS COUVERTS

TARIF :

ADHÉRENTS : 14 €

NON ADHÉRENTS : 17 €

ENFANTS - DE 12 ANS : ½ TARIF

RÉSERVATIONS AVANT LE 23 AVRIL 2012

NELLIE : 05 53 58 74 20

FRANÇOISE : 05 53 58 11 83



ASSOCIATIONS – LOISIRS – ACTIVITES

Les Amis de l'école : tel : 06 70 61 55 24

Club Déco :

Tous les mercredis soirs de 20h15 à 22h30, à la salle des fêtes, nous vous proposons des ateliers de scrapbooking (des techniques, des pages, des mini- albums), ou du scrap déco home déco, ou du loisir créatif selon les demandes des participantes.

Si vous aimez créer échanger, venez nous rejoindre.

Renseignements : Valérie : tel : 06 65 87 58 89

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Croquant danse 24 : *danses de loisirs*, les mardis soirs, pour les adultes, de 19h à 22h ; le mercredi après midi (de 14h à 16h) pour les enfants dans la salle des fêtes ; tel : 06 73 82 72 75.

Club de gym :

Deux cours : « GYM DOUCE » : les mardis et jeudis matins de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes.

Sur ces deux cours hebdomadaires, il y a un cours classique, et un cours avec matériel : élastiques, haltères, balles, ballons...

Pour tout renseignement contacter Séverine Garcin au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : 05 53 22 89 05.

Pétanque

Football

Renseignements au football club de Monbazillac 05 53 22 49 54

Site : <http://fc-monbazillacsigoules.footeo.com>

ASSOCIATIONS « LES AMIS DE L'ECOLE »

Le vide-greniers de Bouniagues organisé par les amis de l'école aura lieu le 20 mai ; les inscriptions sont possibles dès à présent.

VIDE GRENIERS

Organisé par « Les Amis de l'Ecole »

DIMANCHE

20 MAI

BOUNIAGUES

12 km de BERGERAC RN21 Dir AGEN

Restauration sur place : buvette, sandwichs, plateaux
repas

Emplacement : 2 euros le mètre

Inscriptions: 05-53-63-90-31 ; 05-53-24-54-23

(ap 18h) 05-53-61-79-89 ; 06-09-39-21-70

CLUB DÉCO

WEEK END DE SCRAPBOOKING

A BOUNIAGUES

Le samedi 14 et le dimanche 15 avril

Avec l'association le club « déco facile » nous organisons un week-end de scrapbooking. Une trentaine de scrappeuses de divers départements se retrouveront autour de leur loisir préféré.

Le scrapbooking est un loisir créatif. C'est l'art de créer des albums photos originaux qui mettent en valeur vos photos grâce à des papiers, des décorations, un titre et un journaling.

Faire du « scrapbooking », c'est transformer ses albums photos pour en faire des objets vraiment uniques.

Si vous voulez vous renseigner et découvrir ce loisir de plus en plus populaire vous pouvez nous rendre visite ces 2 jours entre 10h et 17 h

En plus une boutique sera sur place pour vendre du matériel

Alors n'hésitez pas à venir nous rendre visite.

ISSIGEAC

AÎNÉS RURAUX

Compte rendu des activités du mois de mars 2012

*Mardi 21 février : Les beloteurs du mardi se sont retrouvés à la maison de retraite Yvan Roque pour une belote avec les résidents. Merci à Madame la directrice pour leur accueil.

*Le jeudi 8 mars : Un déjeuner Spectacle au MUSIC HALL à Bergerac. 33 personnes ont participé à la grande revue Coup de Foudre, dans une farandole de costumes, des décors et de lumières, 15 artistes sur scène. Tout le monde a apprécié en se disant prêt pour une prochaine sortie.

*Le mercredi 14 mars : Belote interclubs à Monsaguel. 48 équipes se sont confrontées dans une ambiance conviviale et amicale.

*Le dimanche 18 mars : Super Loto du printemps du club à la salle des fêtes de Bouniagues. Très bonne affluence, merci à toutes les personnes et tous les bénévoles pour leur participation.

*Vendredi 30 mars : Belote interclubs départementale à Boulazac. 9 équipes vont participer à cette manifestation

Activités à venir

*Mercredi 4 avril : Réunion du secteur animée par le Président Départemental des Aînés Ruraux Monsieur Alain Cournil. A 10 heures à la salle des fêtes d'Issigeac en présence des présidents (es) de Beaumont, Eymet, Faux, Ste Sabine, Sigoulès, Molières, Cours de Pile.

*Mercredi 11 avril : Belote interclubs à Monsaguel 14 heures.

*Jeudi 12 avril : Salle des fêtes de Monsaguel à 12 heures repas du printemps. Un repas autour du cochon animé par un magicien. Prix du repas 18 euros. Apporter son couvert. Venez nombreux et amenez vos amis. Inscription et réservation avant 5 avril 2012 au : 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73 ou 05 53 61 11 54 ou 05 53 58 73 03.

*Dimanche 22 avril : Grand loto organisé par les Aînés Ruraux à 14h 30 à la salle des fêtes de Bouniagues. Nombreux lots de valeur dont des bons d'achats de 180, 100 et 40 euros.

Pour information

La Prévention Routière, Comité Départemental de la Dordogne, vous propose des stages gratuits pour les membres d'une association d'un club du 3^e âge, un stage de recyclage appelé < VIVRE ET CONDUIRE > destiné en priorité aux conducteurs titulaires du permis de conduire depuis au moins 20 ans ou ayant plus de 50 ans. Ces stages sont gratuits pour les participants et financés en partie par la Préfecture dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière

Pour tout renseignement appeler le 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73.

Le Président René LINDMANN

PROCHAINE EXPOSITION

Mars : « Habitants atypiques chacun cherche son toit » par Alexa et Irène Brunet- Maude Grübel

Cela fait trois ans qu'Alexa et Irène Brunet sillonnent les routes et chemins de France pour aller à la rencontre d'habitats et d'habitants atypiques. Grâce au bouche à oreille, elles ont pu découvrir une vingtaine de lieux de vie qui se révèlent être à l'image de ceux qui les ont façonnés. Cette exposition photo-littéraire permet de découvrir un patrimoine architectural méconnu, plein de fantaisie et d'inventivité et invite le public à réfléchir sur l'habitat différent.



PROCHAINE EXPOSITION

Vous êtes artiste sur le canton d'Issigeac et souhaitez participer à notre prochaine exposition des artistes du canton qui aura lieu du 15 avril au 30 mai dans les salles du Caveau. Merci de bien vouloir nous contacter au 05 53 58 79 62.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Dimanche 6 mai: marché aux fleurs

Samedi 26 mai: randonnée en fête à Conne de Labarde

Office de tourisme du Canton d'Issigeac
Place du Château - 24 560 ISSIGEAC
Tél. / Fax: 05.53.58.79.62 -
ot.issigeac@orange.fr / www.issigeac.fr